

**COMMUNIQUE**

**A diffuser en Français et bambara trois (03) fois pendant trois (03) jours.**

Le Directeur général de la Police nationale a le plaisir d'informer les candidats, spécialité Maintien de l'Ordre (MO), n'ayant pas réussi à l'entretien oral du concours direct de recrutement d'élèves fonctionnaires de Police, objet de l'Arrêté N°2018-1582/MSPC-SG du 14 mai 2018, que les listes des candidats admis à l'issue de l'entretien oral du test d'aptitude sont disponibles dans les lieux ci-après :

**District de Bamako** (pour tous les candidats)

- 1- Brigade Spéciale d'Intervention (BSI) ;
- 2- Commissariat de Police du 1<sup>er</sup> Arrondissement ;
- 3- Commissariat de Police du 6<sup>ème</sup> Arrondissement ;
- 4- Commissariat de Police du 7<sup>ème</sup> Arrondissement.

**Candidats des Régions** : Chefs-lieux des régions, à l'exception de ceux des régions de Kidal et Taoudéni dont les candidats pourront consulter leurs listes respectivement auprès des Directions Régionales de Gao et de Tombouctou.

Ils peuvent également consulter lesdites listes sur le site internet de la Police nationale au [WWW.police.gov.ml](http://WWW.police.gov.ml)

Par la même occasion, il porte à leur connaissance que les dates d'entrée à l'Ecole Nationale de Police Amadou TOURE dit Ghandi et des visites d'arrivée, feront l'objet d'un communiqué ultérieur.

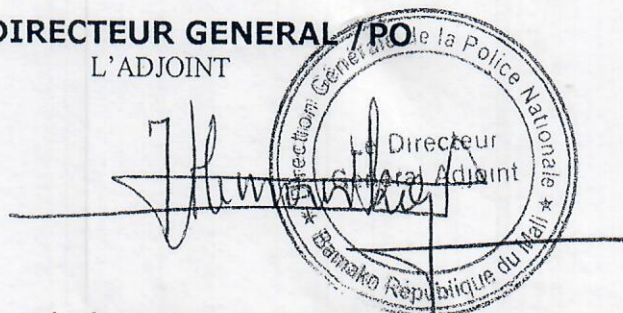
**Nota** : La présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou de la carte NINA lisible est obligatoire à cette visite.

Bamako, le 26 AOUT 2020

**AMPLIATIONS :**

- MSPC..... pour compte rendu
- DRH-MSPC.....01
- IPN.....01
- Ttes Dtions Sces.....06
- Sces Rat et DRPN.....18
- Cds GMS-BAC-BSI-GIPN.....07
- Archives.....01

**LE DIRECTEUR GENERAL / PO**  
L'ADJOINT



**Inspecteur Général Moussa Boubacar MARKO**